

LES 22 ET 26 MAI...

POUR NOS SALAIRES ET CONTRE LES ATTAQUES ANTISOCIALES !

Depuis plusieurs semaines de nombreux salariés sont en luttés pour faire entendre leurs revendications et s'opposer à la destruction de leurs droits : salariés de la Macif, de Carrefour, de Mc Donald, des EPHAD, d'Air France, d'ADP, cheminots, fonctionnaires, électriciens...

Alors que la plupart des médias guette les signes de l'affaiblissement du mouvement social en cours, le gouvernement n'écoulant que lui-même, continue d'enchaîner les attaques et autres annonces : **retraites, financement de la dépendance par une nouvelle journée de travail non payée, changement des conditions d'obtentions d'aides sociales, démantèlement des services publics, sélection et répression à la fac, pistes de financement de sa promesse électorale de suppression de la taxe d'habitation...**

Dans un pays où 46.8 milliards de dividendes sont versées aux actionnaires en 2018, les politiques gouvernementales détruisent les conquêtes sociales de plusieurs décennies entraînant une hausse de la précarité et de la pauvreté, des inégalités et une insécurité sociale qui s'accroît sans cesse. Ces politiques impactent l'ensemble des salariés, que l'on soit du privé comme du public, jeunes, retraités ou privés d'emploi, en s'attaquant au code du travail, aux statuts, aux conventions collectives, aux emplois, aux salaires et niveau de vie, à la protection sociale, au droit à l'éducation, aux services publics, à la démocratie sociale... tout ça au détriment du plus grand nombre, des salariés et des précaires et au profit des plus riches.

Sud appelle l'ensemble des salariés du public et du privé à se mobiliser ensemble les 22 et 26 mai !

POUVOIR D'ACHAT, LA DECREUE...

Et ce ne sont pas les accords salariaux de la Matmut qui auront compensé !

Or, sur la période 2005-2018, l'inflation a progressé d'un peu plus 9 %. Les pertes de pouvoir d'achat s'accumulent.

Le gouvernement nous repasse en boucle la suppression de la taxe d'habitation, car il n'a rien d'autre à vendre.

Nos rémunérations s'ajoutent à tous les motifs de mécontentement comme l'emploi et les conditions de travail.

LES EMPLOIS, DEHORS !

Le gouvernement prépare aussi "sa" réforme de l'État avec départs volontaires à la clé, cession d'activités au privé, 120 000 suppressions d'emplois sur 5 ans alors que l'ensemble de nos services publics sont déjà à bout de souffle (Hôpitaux, EHPAD, éducation nationale, services communaux...).

LES REGIMES DE RETRAITE DANS LE COLLIMATEUR !

Côté réforme des retraites, les "négociations" ont débuté il y a deux semaines.

L'enjeu : fusionner en 2019 tous les régimes de retraites (notamment celui des fonctionnaires et du régime général des salariés) en un régime unique. Le gouvernement nous vend à tour de bras qu'il serait du coup "universel" et plus lisible car dans un système de retraites par point, on connaîtrait chaque année le nombre de points acquis. Escroquerie : car ce qui compte au bout du bout, c'est la valeur du point. Et cette valeur, elle n'est connue qu'à la liquidation (le versement) de la retraite !



Ensemble public et privé !

Notre intérêt commun c'est d'être ensemble dans l'action et dans la rue. Les projets qui s'annoncent interdisent le saucissonnage des journées d'action. Alors :

Le 22 mai, en grève et nombreuses et nombreux dans les manifestations pour l'emploi, l'augmentation des salaires et minima sociaux, pour la protection sociale, pour la défense et le développement des services publics, pour le droit à la formation pour tous les jeunes sans sélection à l'entrée à l'université.

Le samedi 26 mai, à l'appel commun à "une marée populaire" pour l'égalité, la justice sociale et la solidarité, nous serons encore toutes et tous dans la rue pour dire non aux projets anti-sociaux !

Sud-Solidaires s'inscrit dans cette dynamique, comme dans l'ensemble des luttes en cours, parce qu'agrèger nos luttes, amplifier la mobilisation reste déterminant pour faire barrage aux attaques et aux régressions en cours.

Deux mondes continuent de s'affronter : celui pour lequel travaille Macron, celui des plus nantis, du Medef et des patrons des multinationales qui récupèrent les cadeaux en tout genre : fin de l'exit tax, de l'ISF, baisse de l'impôt sur les sociétés à 25% , flat tax à 30% pour les revenus de capitaux mobiliers, remplacement du CICE par un allègement de cotisations patronales à partir de 2019... et l'autre monde (nous) à qui on impose la diminution des droits, des protections sociales, des dépenses publiques, des services publics !

Les retraites, c'est maintenant !

Le gouvernement vient de réaffirmer sa volonté de présenter son projet de loi avant l'été 2019. Autant dire que tout sera ficelé bien avant.

Il s'agit de supprimer tous les régimes (de base et ceux dits complémentaires) pour y substituer un régime unique "universel".

Entre deux options, celle qui semble l'emporter est la création d'un régime par points. L'argument massue du pouvoir va maintenant passer en boucle : « tous ces régimes de retraite différents, c'est compliqué. Avec un régime par points, c'est simple et lisible : tout au long de votre carrière, vous accumulez des points ».

Or, ce sont nos régimes actuels qui sont « lisibles » et qui permettent de savoir ce que l'on touchera à la retraite.

Pour les fonctionnaires, la retraite se calcule sur 75 % du traitement lié au dernier indice détenu (en cas de taux plein, sinon proratisée au nombre de trimestres), le nombre de trimestres nécessaires dépend de l'année de naissance et une décote est opérée à raison de 1,25 % par trimestre manquant. Pour les salarié-es, la retraite se calcule sur 50 % (au taux plein, sinon proratisation) des 25 meilleures années. Année de naissance et décote : mêmes principes, mêmes calculs.

Ce sont des régimes dits à « prestations définies » car on peut les calculer à l'avance avec les paramètres décrits ci-dessus... Et les complémentaires s'y ajoutent.

Avec un régime par points, c'est l'inverse !

On connaît son nombre de points mais le montant de la retraite est connu l'année de la liquidation car c'est la valeur du point qui détermine son montant. Et celle-ci est ajustée chaque année en fonction de l'équilibre du régime.

La réforme des retraites complémentaires AGIRC-ARRCO a abouti en 2016 à créer un bonus-malus : même avec un taux plein du régime général, la personne qui demandera la liquidation de sa retraite complémentaire aura un malus de 10 % pendant trois ans ! Une des différentes façons de faire baisser la valeur du point...

Le combat contre cette réforme des retraites commence dès maintenant !

Au centre de ce combat aussi, les remises en cause des réformes passées (augmentation des trimestres, décote, indexation des pensions sur les prix...) et l'égalité hommes - femmes !

**PLUS QUE JAMAIS UN AUTRE MONDE EST POSSIBLE,
IL EST MEME INDISPENSABLE !**

Vos droits, vos luttes, votre syndicat...

<http://solidairesmatmut.wifeo.com/>

solidairesmatmut@gmail.com,

Téléphone 06 66 75 97 84 - Fax : 01 86 95 72 95

